

Le rôle du notaire dans l'établissement de la filiation d'un enfant

#adoption

#possession d'état

#filiation

#Assistance Médicale à la Procréation
(AMP)

#Procréation Médicalement Assistée
(PMA)

Référence : FAM-15931-022

Durée : 0.5 jour

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous sommes en mesure de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter à info@coform.fr, nous étudierons ensemble vos besoins.

Description

Au cours des dernières années, le droit de la filiation a fait l'objet d'une actualité juridique relativement dense. La révision de la loi Bioéthique en 2021 et des conditions d'accès à l'AMP, la réforme de l'adoption en 2022 ainsi que la jurisprudence de la Cour de cassation notamment en matière de GPA ont conduit à une évolution notable de la matière. Cette évolution du droit de la filiation a été accompagnée par un renforcement du rôle du notaire dans l'établissement de la filiation de l'enfant. Cette formation est l'occasion de le constater.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant saura :

- identifier les différents cas de figure qui requièrent l'intervention du notaire pour établir la filiation de l'enfant
- maîtriser les conséquences juridiques des actes que le notaire est amené à rédiger pour établir la filiation de l'enfant
- conseiller ses clients sur la procédure à suivre pour établir le lien de filiation de leur enfant

Programme de la formation



I. L'établissement de la filiation selon les modes d'établissement de droit commun

- A. L'acte de reconnaissance unilatérale
- B. L'acte de notoriété constatant la possession d'état d'enfant

II. L'établissement de la filiation d'un enfant issu d'une AMP

- A. Le recueil du consentement à l'AMP
- B. La reconnaissance conjointe anticipée de l'enfant à naître

III. L'établissement de la filiation d'un enfant par l'adoption

- A. Les conditions à remplir pour l'adoption
- B. Le recueil des consentements nécessaire pour l'adoption
- C. Les effets de l'adoption

Pour qui ?

Personnes concernées par la formation :

Notaire, Collaborateur rédacteur.

Pré-requis :

Aucun pré-requis.

Les points forts de la formation

- Actualisation des connaissances en droit de la filiation
- Maîtrise des règles spécifiques à chaque mode d'établissement de la filiation
- Illustration des différents cas d'établissement de la filiation d'un enfant au moyen de cas pratiques

Les moyens pédagogiques

- Support pédagogique
- PowerPoint

Évaluation des acquis

Tout au long de la formation, des évaluations formatives sont mises en œuvre afin de :

- suivre la progression de l'apprenant ;
- renforcer les apprentissages par le biais de retours réguliers ;
- ajuster les modalités pédagogiques si nécessaire (remédiation, approfondissement, etc.).

À l'issue de la formation, une évaluation sommative est réalisée afin de valider les acquis par rapport aux objectifs visés. Elle permet de :

- mesurer objectivement le niveau de maîtrise atteint ;
- attester des compétences acquises à travers un livrable, une certification, une grille de positionnement ou un test final.

Pourquoi choisir cette formation

- 56 participants formés en 2024
- 107 questions écrites sur 2024
- 579 questions orales en 2024

Notre intervenant

Rudy CLOUET

Juriste consultant au CRIDON OUEST
Maîtrise de Droit privé
DESS Droit de l'agro-alimentaire

Domaines d'intervention :

- Droit des personnes
- Droit des incapacités
- Droit de la filiation
- Droit des successions

